



SENSIBILISATION A LA PRESERVATION DES HAIES

Mme/M.

[adresse postale]

[téléphone]

[courriel]

A, le .../.../.....

Mme/M. le ou la Maire de [nom de la commune]

[adresse postale]

Ou personne identifiée comme **responsable de l'atteinte portée à la haie**

Objet : Atteinte à une haie à [insérer commune]

Madame/Monsieur,

J'ai le regret de porter à votre connaissance l'**araselement/l'arrachage** d'une haie sur mètres, située sur le territoire de la commune de [insérer nom], au lieu-dit [insérer nom] (n° de parcelle XX/XX/XXXX).

Je souhaite vous informer sur le rôle essentiel des haies qui favorisent le maintien de la biodiversité de votre commune.

Les haies sont composées d'essences variées (arbres, arbustes et de nombreuses espèces herbacées, **préciser les essences présentes dans la haie détruite si elles sont connues:.....**) et parfois protégées, qui dynamisent/fragmentent le paysage et cassent la monotonie des vastes étendues agricoles. Ce n'est pas là leur seul avantage: ces haies sont également un atout économique car elles apportent des matières premières (bois d'industrie, bois de chauffage, baies et fruits etc...).

Ces éléments linéaires sont le lieu de vie d'une diversité animale et végétale riche mais fragile, qui voit ses espaces de vie se réduire année après année. Insectes, volatiles, mammifères etc... sont des groupements d'espèces qui dépendent des haies. En effet, elles sont de véritables corridors écologiques assurant déplacements, aires de reproduction, d'alimentation mais aussi lieu de vie pour de nombreuses espèces. Leur arrachage constitue une cause majeure de la disparition de ces espèces.

Par la même occasion, les haies contribuent à la rétention des eaux de ruissellement et permettent d'assurer des espaces ombragés et frais pour les animaux d'élevage. De plus, ces haies peuvent limiter l'érosion, les glissements de terrains et diminuer la pollution aux nitrates par leurs racines. Ces dernières consolident les sols car elles produisent de l'humus à partir des feuilles et des autres déchets et aident la filtration des sols. Les cours d'eau peuvent ainsi être protégés par les ripisylves.

Vous l'aurez compris, les haies sont des éléments essentiels pour nos campagnes. Il est nécessaire de veiller à leur protection, car elles apportent de nombreux avantages qui s'ajoutent à leur rôle biologique.

Bien que **cette destruction de haie ne soit pas illégale**, elle n'en reste pas **moins lourde de conséquences pour l'environnement**.

[Si courrier adressé au Maire] Nous vous invitons par ailleurs à mener une réflexion de préservation des haies en tant qu'espace boisé classé ou éléments du paysage au sein de votre document d'urbanisme. Il s'agit d'une possibilité qui vous est offerte, vous trouverez ci-joint un guide à destination des collectivités: <https://wiki.fne.asso.fr/haies/?plu>

[Si courrier adressé au propriétaire de la haie] Nous vous invitons à consulter ce guide expliquant les techniques d'entretiens des haies permettant de respecter le rythme biologique des arbres et de l'habitat que cette haie constitue: <https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2020/04/Guide-de-pre%CC%81conisation-de-gestion-durable-des-haies-light.pdf>

Confiant-e en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, je vous prie de croire, Madame la Maire/Monsieur le Maire, en l'expression de ma sincère considération.

Pièces jointes :

Carte de localisation et coordonnées GPS + extrait du PLU

Photos

[Signature]

Copie à :

[association du mouvement FNE]

Office français de la Biodiversité

DDTM